



Ministère de l'Éducation et de la Formation
Gouvernement du Vanuatu

POLITIQUE DE L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE DANS LES ÉCOLES (EAHE)



Politique Nationale d'accès à l'Eau, Assainissement et Hygiène (EAHE) dans les Ecoles 2024-2030

Acronymes

DRE	Département des Ressources en Eau
JMP	Programme de suivi commun de l'UNICEF et l'OMS
HPS / EPS	École Promotrice de la Santé
M&E	Suivi et Contrôle
MoET / MEF	Ministère de l'Éducation et de la Formation
MoH / MS	Ministère de la Santé
MQS	Norme de qualité minimale
NSDG / ONDD	Objectif National de Développement Durable
O&M / E&M	Exploitation et maintenance
PEO / DE	Directeur de l'Éducation
SSP / PSS	Plan Stratégique Scolaire
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VÉMIS	Système de Gestion d'Informations sur l'Éducation du Vanuatu
WASH / EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
WinS	WASH dans les écoles
WRI	Inventaire des Ressources en Eau
WIP	Plan d'amélioration du WinS

Date d'entrée en vigueur et de révision

La politique WASH à l'école sera mise en œuvre en 2024.

Division responsable	Responsable	Date de l'examen
Direction des services éducatifs	Directeur des services éducatifs	2027
Parties prenantes / Acteurs	MoET, MoIA, MoH, MoLNR, UNICEF, OMS, ONG et partenaires donateurs	

Table des matières

ACRONYMES	III
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET DE RÉVISION.....	III
AVANT-PROPOS	VI
RÉSUMÉ DE LA POLITIQUE.....	VII
1. CONTEXTE	1
1.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA POLITIQUE	1
1.2 JUSTIFICATION DE LA POLITIQUE	1
1.2.1 <i>Prévention des maladies</i>	2
1.2.2 <i>Niveau d'éducation</i>	3
1.2.3 <i>Genre et handicap</i>	3
1.2.4 <i>La communauté au sens large</i>	4
1.2.5 <i>Compétences à acquérir tout au long de la vie</i>	4
1.3 ANALYSE DE LA SITUATION	4
1.4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET JURIDIQUE ACTUEL.....	4
1.4.1 <i>Engagements internationaux ODD</i>	4
1.4.2. <i>Engagement national</i>	5
1.5 PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES	6
2. CADRE POLITIQUE	7
2.1 VISION POLITIQUE	7
2.2 OBJECTIF DE LA POLITIQUE	7
2.3 MISSION	7
2.4 PRINCIPES DIRECTEURS.....	7
2.5 THÉORIE DU CHANGEMENT	8
3. PRIORITÉS POLITIQUES.....	9
3.1 EAU	9
3.1.1 <i>Introduction</i>	9
3.1.2 <i>Normes minimales pour l'approvisionnement en eau</i>	9
3.2 ASSAINISSEMENT	11
3.2.1 <i>Introduction</i>	11
3.2.2 <i>Normes minimales en matière d'assainissement</i>	12
3.3 SERVICES D'HYGIÈNE.....	13
3.3.1 <i>Introduction</i>	13
3.3.2 <i>Norme minimale pour les services d'hygiène</i>	14
3.4 PROMOTION DE L'HYGIÈNE ET DE L'ÉDUCATION	14
3.4.1 <i>Introduction</i>	14
3.4.2 <i>Normes minimales pour l'éducation à l'hygiène</i>	15
3.5 GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE	15
3.5.1 <i>Introduction</i>	15
3.5.2 <i>Normes minimales pour la gestion de l'hygiène menstruelle</i>	15
3.6 EXPLOITATION ET MAINTENANCE	16
3.6.1 <i>Introduction</i>	16
3.6.2 <i>Normes minimales d'exploitation et de maintenance</i>	16
4. CADRE DE MISE EN ŒUVRE	18
4.1 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE	18
4.1.1. <i>Cadre national</i>	18

4.1.2 Capacité des provinces à soutenir la mise en œuvre de l'EAH/WASH dans les écoles.	19
4.1.3 Les écoles ont la capacité d'évaluer, de planifier et de mettre en œuvre des améliorations dans les services d'éducation à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.....	19
4.1.4 Les infrastructures EAH/WASH des écoles sont développées et répondent aux normes nationales.....	19
4.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS À DIFFÉRENTS NIVEAUX	20
5. SUIVI, ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET RAPPORTS	23
5.1 INDICATEURS DE SUIVI.....	23
5.2 APPRENTISSAGE ET COMPTES-RENDUS	23
5.3 DÉFINITIONS DES TERMES CLÉS	23
ANNEXE 1. ANALYSE DE LA SITUATION	25
1. EAU	25
2 ASSAINISSEMENT	26
3 SERVICES D'HYGIÈNE	26
4 HYGIÈNE ET ÉDUCATION	26
5 GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE.....	26
6 OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	27
ANNEXE 2. INDICATEURS WINS	28
 Liste des tableaux	
Tableau 1 : Échelle d'eau JMP	9
Table 2; Ratio d'utilisation de l'eau au Vanuatu	10
Tableau 3 : Échelle d'assainissement JMP	11
Tableau 4 : Taux d'utilisation des normes d'assainissement	13
Tableau 5 : Échelle d'hygiène JMP	13
 Liste des figures	
Figure 1: Théorie du changement WASH dans les écoles.....	9
Figure 2 : Théorie du changement	18
Figure 3 : Accès à l'eau dans les écoles.....	25
Figure 4 : Accès à l'assainissement au Vanuatu.....	26

Avant-propos

Les écoles sont les lieux d'apprentissage les plus importants pour les enfants; elles occupent une place centrale dans la communauté. Les écoles sont un environnement d'apprentissage stimulant pour les enfants et stimulent ou initient le changement. Les enfants passent presque un tiers de leur journée à l'école et y intègrent des valeurs que WASH leur transmettent pour la plupart de leur vie. Les écoles devraient être des lieux où les enfants se sentent en sécurité et protégés. Un lieu où ils disposent des équipements et installations de base qui leur permettent d'apprendre et de jouer au bénéfice de leur croissance et leur développement.

Pour contribuer à atteindre les objectifs globaux du gouvernement national, le ministère de l'Éducation et de la Formation a élaboré sa politique et ses normes que toutes les écoles du pays doivent suivre et respecter. Cette politique et ces normes pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (WASH) dans les Écoles représentent l'engagement du ministère de l'Éducation et de la Formation à améliorer durablement la santé et le bien-être global des élèves afin d'atteindre une éducation de qualité dans un environnement scolaire favorable aux enfants.

Toutes les écoles opérant dans le Système Éducatif National, y compris les écoles privées, mettront en œuvre cette Politique et ces Normes WASH dans les Écoles. Cette Politique et ces Normes doivent être utilisées par tous les acteurs du WASH impliqués dans la planification, la gestion, le financement, la mise en œuvre et le suivi des programmes et activités d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les écoles du pays. La mise en œuvre réussie de cette Politique et de ces Normes pour le WASH dans les Écoles aura un impact considérable sur l'amélioration de la santé et des modes de vie de notre jeune génération future.

Cette politique de WASH dans les Écoles est destinée à aider acteurs scolaires et à faciliter leurs efforts pour mettre en œuvre les activités de WASH à l'École. Elle leur fournit des outils et des idées sur la manière de concevoir des installations WASH à l'École de manière durable. En se concentrant sur les enfants scolarisés et en transformant les écoles en pôles de santé et de propreté, les générations futures seront mieux préparées à prendre soin de leurs familles, de la santé de leurs communautés et d'un environnement propre.

Le développement de cette politique nationale a impliqué divers acteurs incluant des départements spécifiques au niveau national et provincial, les organisations internationales, nationales et non gouvernementales (ONG) et d'autres acteurs. Leurs efforts inlassables et le temps consacré au développement de cette politique du WASH à l'École ont contribué à sa finalisation.

Le gouvernement de Vanuatu tient à remercier l'UNICEF pour son immense soutien dans le financement de l'élaboration de ce document. Le processus de soutien a été coordonné et géré par l'Unité WASH à l'École de la Direction des Services Éducatifs et par l'UNICEF. Enfin, mais non moins important, des remerciements spéciaux vont au consultant WASH qui a travaillé avec l'équipe du MoET et de l'UNICEF pour produire cette politique.

Bergmans Lati

Directeur Général



Résumé de la politique

La politique “Wash dans les Écoles” vise à orienter les services d'amélioration WASH dans les écoles du Vanuatu au profit de tous les écoliers, y compris les enfants vivant avec un handicap, et ce faisant, à améliorer la santé et l'apprentissage des enfants. Le document fournit un guide sur les normes ou exigences WASH minimales en matière d'eau, d'assainissement, de services d'hygiène, d'éducation à l'hygiène, de gestion de l'hygiène menstruelle et d'exploitation et l'entretien des infrastructures WASH que les écoles doivent s'efforcer d'atteindre.

La politique identifie cinq points stratégiques prioritaires, dont le cadre institutionnel et l'amélioration du suivi. Le module de Suivi et d'Évaluation du WASH intégré au système VEMIS du MoET vise à fournir une approche ciblée, claire et stratégique pour améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement, aux services d'hygiène, à l'éducation à l'hygiène et à la gestion des menstruations, en établissant un cadre amélioré de prestation de services et de suivi des performances. Le cadre de mise en œuvre de la politique se concentrera sur le niveau national, provincial et scolaire pour permettre aux provinces et aux écoles de diriger la mise en œuvre tandis que le niveau national peut fournir une assistance technique et suivre les progrès du WASH.

La province est chargée de veiller à ce que les écoles de sa circonscription respectent les normes nationales en matière de WASH et est donc chargée d'élaborer un plan provincial pour WinS et de le mettre en œuvre en utilisant le cycle de planification annuel du gouvernement. Les provinces doivent veiller à ce que toutes les écoles bénéficient d'un soutien adéquat en matière de renforcement des capacités sous forme de formation.

Bien que les écoles aient la responsabilité première de respecter les normes nationales, tous les investissements en infrastructures ne sont pas à la portée des écoles. Il existe donc une répartition des rôles entre les écoles, la province et le niveau national ; veiller à ce que les infrastructures soient conformes aux normes nationales. Les écoles doivent entreprendre des mises à niveau en utilisant les subventions des écoles et les contributions de la communauté, et les écoles sont également responsables de l'entretien de toutes les infrastructures d'EAH/WASH.

Lorsqu'une analyse systématique des lacunes en matière de WASH identifie des lacunes qui dépassent la capacité des écoles à y remédier, celles-ci peuvent être chiffrées dans le cadre du plan d'investissement en capital WinS. WASH peut être un programme autonome ou intégré aux plans d'investissement en capitaux actuels du MoET.

1. CONTEXTE

1.1 Contexte et historique de la politique

Le gouvernement de Vanuatu reconnaît pleinement l'importance de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) dans les écoles et le rôle des parties prenantes pour garantir que les enfants scolarisés ont accès à une bonne santé et à une meilleure éducation.

L'EAH/WASH est important en soi et est également nécessaire pour améliorer la santé, l'éducation, la nutrition et d'autres indicateurs de développement humain. L'EAH/WASH contribue également à d'autres objectifs de développement, notamment ceux liés à la pauvreté et à la croissance économique, aux services urbains, à l'égalité des sexes, à la résilience et au changement climatique. L'accès à l'eau et à l'assainissement est lié à plusieurs autres questions clés et a un impact significatif sur la vie des enfants et sur leur capacité à se développer et à s'épanouir.

L'accès inadéquat et inéquitable aux services d'eau et d'assainissement, ainsi que les pratiques d'hygiène inappropriées dans les ménages et les écoles, entravent largement les efforts visant à concrétiser le droit de chaque enfant, en particulier des plus démunis, à vivre dans un environnement sûr et propre. La mauvaise qualité des services d'EAH/WASH dans les écoles entraîne des obstacles qui touchent principalement les adolescentes au cours de leur puberté. Pour les adolescentes, l'absence d'intimité et de dignité due au manque d'améliorations des installations sanitaires entraîne des répercussions particulièrement négatives sur la santé et la sécurité, la dignité, l'estime de soi, l'école, l'apprentissage/l'éducation et le bien-être.

Offrir aux enfants des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs, dignes, inclusifs et fiables dans les écoles contribue à rendre l'environnement d'apprentissage agréable et sain, à améliorer la réussite scolaire et à promouvoir l'égalité des sexes. Cela contribue largement à surmonter l'exclusion et la discrimination dans le domaine de l'éducation, en particulier pour les filles et les enfants issus de communautés défavorisées. D'autre part, offrir aux enfants une éducation de qualité en matière d'hygiène leur donne les bases d'une vie saine et productive et crée une demande future de services d'eau potable et d'assainissement. Lorsqu'il est intégré à un programme communautaire, il peut transformer les enfants en agents de changement pour l'ensemble de la communauté ¹.

1.2 Justification de la politique

Le gouvernement de Vanuatu s'est engagé à respecter les Objectifs de Développement Durable (ODD) 4 et 6 relatifs à l'école et à WASH dans les écoles (objectifs mis en place par l'UNICEF). Il a intégré ces objectifs dans le Plan national de développement durable (PNDD) du pays. Le PNDD a des liens étroits avec WASH dans les écoles à travers trois des piliers du PNDD : les objectifs liés aux problématiques sociales, environnementales et économiques.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation reconnaît l'importance de WASH et en fait état dans sa stratégie ² « Plan stratégique 2021-2030 ». Le programme WASH dans les écoles vise à promouvoir l'EAH/WASH dans les écoles afin de garantir aux enfants un accès équitable aux initiatives des écoles axées sur la santé et aux installations WASH. Le programme WASH dans les écoles est également pris en compte dans d'autres législations et politiques gouvernementales, notamment :

¹Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Manuel de l'école amie des enfants, UNICEF, New York, 2009

²Plan national de développement durable 2016-2023 de la République de Vanuatu, Port Vila, Vanuatu

- The Public Health Act, Act 22 of 1994, Consolidated Edition 2006 (Loi sur la santé publique, loi 22 de 1994, édition consolidée 2006)³
- Education Act, No. 9 Of 2014 (Loi sur l'éducation, n° 9 de 2014)⁴
- National Sanitation Policy, 2016-2030 (Politique nationale d'assainissement 2016-2030)⁵
- Health Promoting School Policy (Politique scolaire de promotion de la santé)
- Healthy Island Policy (Politique de l'île saine)
- National Water Policy, 2017 – 2030 (Politique nationale de l'eau 2017-2030)⁶
- National Water Drinking Quality Standards order 51 of 2019 (Ordonnance n° 51 de 2019 sur les normes nationales de qualité de l'eau potable)⁷
- National Building Code – 2000 (Code national du bâtiment – 2000)⁸

Le MoET exige donc une politique nationale WASH dans les écoles pour consolider les normes WinS trouvées dans divers documents et regrouper le tout en un seul document de mesures.

La fourniture de services WASH dans les écoles a des impacts majeurs sur l'état de santé, la réussite scolaire et la réduction des inégalités entre les élèves⁹. Les investissements réalisés dans ce sous-secteur se traduisent donc par des gains économiques et sociaux concrets. Ces gains peuvent être regroupés en 5 catégories principales :

1.2.1 Prévention des maladies

WASH dans les écoles est avant tout un moyen de prévenir la propagation des maladies et de promouvoir la santé. Les objectifs de WASH dans les écoles sont conformes au Plan national de développement stratégique du Vanuatu (2016-2030), qui envisage une nation où tous les citoyens seront « en bonne santé et vivront une vie longue et prolifique ».

L'exposition aux bactéries causant la diarrhée est souvent liée à l'utilisation d'eau contaminée, à la préparation non-hygiénique des aliments et à l'élimination des déchets/excréments humains. Selon la *Vanuatu Demographic and Health Survey 2023*, environ 5,8 épisodes de diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans ont été signalés au cours des deux semaines précédant l'enquête¹⁰. En 2016, le ministère de la Santé a enregistré 14 829 cas de diarrhée chez des enfants de cinq ans se présentant dans des établissements de santé au Vanuatu.

³République de Vanuatu, Loi sur la santé publique (mise à jour en septembre 1995), Port Vila Vanuatu

⁴https://moet.gov.vu/docs/acts/Education%20Act_No.%209%of%202014.pdf

⁵ Politique et législation du ministère des Terres et des Ressources naturelles de Vanuatu (gov.vu)

⁶ [Ministère des Terres et des Ressources Naturelles de Vanuatu - Politique et législation \(gov.vu\)](#)

⁷ [Ministère des Terres et des Ressources Naturelles de Vanuatu - Politique et législation \(gov.vu\)](#)

⁸ [Ministère des Terres et des Ressources Naturelles de Vanuatu - Politique et législation \(gov.vu\)](#)

⁹ <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/sanitation>

¹⁰ Enquête démographique et de santé de Vanuatu 2023

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que chaque année, quelque 829 000 personnes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire meurent en raison d'un manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ce qui représente 60% du total des décès dus à la diarrhée. On estime que le manque d'assainissement est la principale cause de 432 000 de ces décès et qu'il est un facteur majeur de plusieurs maladies tropicales négligées, notamment les vers intestinaux, la schistosomiase et le trachome. Le manque d'assainissement contribue également à la malnutrition.¹¹

Le lavage des mains peut réduire les épisodes de diarrhée d'environ 30%¹² et les infections respiratoires de 20%¹³.

1.2.2 Niveau d'éducation

Les données mondiales montrent que le manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles affecte la capacité d'apprentissage des enfants de plusieurs façons. Les infections par les vers (helminthes) et l'eau, l'assainissement et l'hygiène affectent certains enfants d'âge scolaire, entravent leur développement physique et réduisent leur développement cognitif, en raison de la douleur et de l'inconfort, de la concurrence pour les nutriments, de l'anémie et des lésions des tissus et des organes. Le ministère de la Santé signale que les maladies diarrhéiques, le paludisme et les infections par les helminthes sont fréquents chez les écoliers de Vanuatu.

Les mauvaises conditions environnementales dans les salles de classe rendent également l'enseignement et l'apprentissage difficiles. Les effets de la maladie sur les enseignants – baisse des performances et augmentation de l'absentéisme – ont également un impact direct sur l'apprentissage et le travail des enseignants est rendu plus difficile par les difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves. La déshydratation causée par le manque d'eau et l'augmentation de l'activité physique, comme le fait de se rendre à l'école à pied, réduit la capacité d'apprentissage de l'enfant.

1.2.3 Genre et handicap

Les filles et les garçons, y compris les enfants handicapés, sont affectés de manière différente par les mauvaises conditions d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles, ce qui contribue à l'inégalité des chances en matière d'apprentissage. Par exemple, le manque de toilettes et d'installations sanitaires adéquates, séparées, privées et sécurisées peut décourager certains parents d'envoyer leurs filles à l'école. En outre, le manque d'installations adéquates pour l'hygiène menstruelle contribue à l'absentéisme des filles à l'école et peut même les amener à abandonner complètement l'école à la puberté.

Les enfants handicapés ne s'adapteront pas aux environnements scolaires médiocres, en particulier aux toilettes. La mise à disposition d'installations WASH soigneusement conçues offre une fenêtre d'opportunité à ces enfants défavorisés afin qu'ils ne soient pas davantage marginalisés. Une étude de 2020 du MoET sur les obstacles à l'éducation a cité l'accès aux toilettes comme l'un des obstacles spécifiques pour les enfants handicapés souhaitant aller à l'école¹⁴.

¹¹ <http://www.wsp.org/Hygiene-Sanitation-Water-Toolkit/BasicPrinciples/GenderRoles.html>

¹² [Se laver les mains pour prévenir la diarrhée - PubMed \(nih.gov\)](#)

¹³ Effets [du lavage des mains sur la santé - Recherche \(bing.com\)](#)

¹⁴ Gouvernement de Vanuatu, ministère de l'Éducation et de la Formation, Étude sur les obstacles à l'éducation à Vanuatu, 2018

1.2.4 La communauté au sens large.

Les enfants qui bénéficient de conditions d'eau, d'assainissement et d'hygiène adéquates à l'école sont plus à même d'intégrer l'éducation à l'hygiène dans leur vie quotidienne et sont des messagers, des agents efficaces du changement au sein de leur famille et de la communauté au sens large. Inversement, les communautés et les écoliers sont exposés au risque de maladie en raison d'un approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène inadéquats à l'école et sont eux-mêmes plus à risque. Les familles portent le fardeau des maladies de leurs enfants dues aux mauvaises conditions d'EAH/WASH à l'école.

1.2.5 Compétences à acquérir tout au long de la vie

Les comportements d'hygiène que les enfants apprennent à l'école – rendus possibles grâce à une combinaison d'éducation à l'hygiène et d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène adaptées – sont des compétences qu'ils conserveront probablement à l'âge adulte et qu'ils transmettront à leurs enfants. Ce que les enfants apprennent et pratiquent aujourd'hui à l'école deviendra une norme dans la société lorsque ces enfants deviendront adultes.

1.3 Analyse de la situation

Une analyse situationnelle de l'EAH/WASH dans les écoles a été menée pour comprendre la situation de WinS avant l'élaboration de la politique. Cet exercice comprenait un examen documentaire des législations, politiques, stratégies et rapports relatifs à l'EAH/WASH et des consultations avec les parties prenantes de l'éducation aux niveaux national et provincial par le biais de la participation à des consultations provinciales sur l'EAH/WASH dans les écoles des 5 provinces que sont Sanma, Malampa, Torba, Tafea et Shefa. Les principales conclusions de l'analyse situationnelle révèlent ce qui suit :

- L'EAH/WASH/WASH dans les écoles est bien ancré dans les engagements nationaux du Vanuatu.
- WinS sont disponibles dans différents documents qui doivent être consolidés et améliorés dans un seul document de politique WinS.
- WinS obsolètes et limitées dans VEMIS
- Les subventions scolaires mises à la disposition des écoles peuvent être utilisées pour améliorer les conditions de l'EAH/WASH/WASH. Une planification et une budgétisation efficaces en matière d'EAH/WASH/WASH sont nécessaires au niveau des écoles pour utiliser la subvention du MoET afin d'améliorer les conditions de l'EAH/WASH/WASH dans les écoles.

Le rapport de synthèse détaillé de l'analyse de la situation WinS est présenté à l'annexe 1 du présent document.

Le cadre national de mise en œuvre comblera les lacunes importantes observées dans les services Wins.

1.4. Environnement politique et juridique actuel

1.4.1 Engagements internationaux ODD

Deux objectifs de développement durable ciblent spécifiquement l'EAH/WASH dans les écoles.

Objectif 4 : Assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

4.a. Construire et moderniser des établissements d'enseignement qui tiennent compte des enfants, des personnes handicapées et du genre et offrir des environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces pour tous.

- 4.1 Augmenter la proportion d'écoles ayant accès à :
- Des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves en situation de handicap
 - De l'eau potable basique
 - Des installations sanitaires non mixtes
 - Les installations basiques pour le lavage des mains (conformément aux définitions de l'indicateur WASH)

Objectif 6 : Garantir l'accès et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour chacun.

- 6.1 D'ici à 2030, assurer un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous.
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables et mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et les personnes en situation de vulnérabilité.

1.4.2. Engagement national

Le gouvernement de Vanuatu s'est engagé à promouvoir l'EAH/WASH dans les écoles et a intégré cette démarche dans le Plan national de développement durable (PNDD) du pays et dans d'autres législations et politiques nationales. Le PNDD a des liens étroits avec l'EAH/WASH dans les écoles à travers trois des piliers du PNDD, à savoir les objectifs liés aux piliers sociaux, environnementaux et économiques.

- **SOC 2.1** Veiller à ce que chaque enfant, peu importe son genre, son lieu de résidence, ses besoins éducatifs ou ses circonstances, ait accès au système éducatif.
- **SOC 3.2** Réduire l'incidence des maladies transmissibles et non transmissibles.
- **SOC 3.3** Promouvoir des choix de vie sains et des comportements favorisant la santé afin d'améliorer la santé et le bien-être de la population.
- **ENV 2.4** Réduire les déchets et la pollution grâce à une gestion efficace des déchets et au contrôle de la pollution.
- **ECO 2.2** Garantir à tous un accès fiable à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.
- **ECO 2.3** Veiller à ce que toutes les infrastructures publiques, y compris les installations de santé, d'éducation et de sport, soient sûres, accessibles, sécurisées et entretenues conformément aux codes et normes du bâtiment.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation a concrétisé cet engagement national dans la stratégie 5 de son Plan stratégique 2021-2030, visant à promouvoir l'éducation sanitaire et sanitaire dans les écoles afin de garantir aux enfants un accès équitable aux activités d'éducation sanitaire et aux installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Le *Public Health Act*¹⁵ (loi sur la santé publique) prévoit l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante des usagers, ainsi que des dispositions pour l'élimination sûre des déchets et l'entretien adéquat des installations sanitaires, tandis que le *Building Code Act* (loi sur le code du bâtiment) fournit des spécifications de conception des systèmes d'eau, notamment des systèmes de récupération des eaux de pluie, des latrines, des fosses septiques et des spécifications de conception des puits d'infiltration, ainsi que la vidange des fosses septiques¹⁶. L'eau,

¹⁵https://mol.gov.vu/images/News-Photo/water/DoWR_File/van88965.pdf

l'assainissement et l'hygiène occupent une place importante dans les directives d'assainissement du ministère de la Santé et dans la politique de l'île saine.

1.5 Processus d'élaboration des politiques

Le ministère de l'Éducation et de la Formation a pris en charge l'élaboration de cette politique EAH/WASH dans les écoles. Un consultant EAH/WASH a été embauché pour aider le ministère de l'Éducation et de la Formation et l'UNICEF à élaborer cette politique. Le processus d'élaboration de la politique s'est déroulé en trois étapes : premièrement, le plan de lancement de la politique, deuxièmement, l'élaboration d'une analyse situationnelle EAH/WASH dans les écoles et enfin, l'élaboration proprement dite de la politique EAH/WASH dans les écoles.

L'analyse de la situation a révélé l'état de l'eau, de l'assainissement et de la promotion de la santé dans les écoles et a identifié des lacunes dans les services et pratiques d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles. Les conclusions ont été présentées et approuvées par les membres du comité directeur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les écoles du MoET. Après l'approbation du rapport d'analyse de la situation, la politique a été rédigée conformément au format de politique approuvé par le MoET. Le projet de document de politique a été guidé, examiné et approuvé par le MoET. Le projet a été soumis au Comité directeur de WinS avant d'être présenté à l'approbation des parties prenantes nationales lors de la consultation. Une fois approuvé par les parties prenantes nationales, il a ensuite été approuvé par l'équipe de direction du MoET.

2. CADRE POLITIQUE

2.1 Vision politique

Les apprenants sains, éclairés et productifs de la communauté contribuent à un environnement paisible, à une société juste et inclusive.

2.2 Objectif de la politique

L'objectif principal de cette politique est de fournir un environnement sain, sûr, inclusif et convivial à toutes les écoles et à tous les élèves du Vanuatu.

2.3 Mission

Améliorer la coordination dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'interventions EAH/WASH durables et de qualité dans les écoles de Vanuatu.

2.4 Principes directeurs

Les principes décrits ci-dessous sont conformes aux stratégies et directives nationales sur l'EAH/WASH. Les normes nationales pour l'EAH/WASH dans les écoles, reprises dans différentes politiques et lois nationales, servent d'inspiration et de guide pour certains aspects de la politique EAH/WASH. Les principes directeurs de la politique sont les suivants :

Adapté aux enfants et aux femmes, équitable et inclusif :

Les installations WASH encouragent un comportement hygiénique, des dimensions et des ajustements adaptés à l'âge et stimulent l'apprentissage et le développement des élèves.

Les infrastructures scolaires et les actifs associés répondent aux normes pertinentes pour soutenir l'accès des élèves :

Planifier et mettre en œuvre des infrastructures scolaires de qualité en fonction des besoins et des priorités identifiés en examinant, en mettant à jour et en mettant en œuvre les attendus de qualité minimum des écoles, le manuel de plomberie et d'entretien des écoles et le plan directeur des actifs. Promouvoir et généraliser l'éducation inclusive afin que tous les enfants aient un accès équitable aux activités des écoles axées sur la santé et un accès équitable à des installations EAH/WASH de qualité dans les écoles.

Engagement communautaire renforcé pour soutenir l'accès aux écoles et l'atténuation des catastrophes :

Renforcer les partenariats et les communications entre les écoles et les communautés, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'accès. Renforcer la réduction et la gestion des risques de catastrophe (DRRM : Disaster Risk Reduction and Management) pour faire face au changement climatique et aux catastrophes naturelles.

Appliquer des processus de planification, de gestion et de suivi rigoureux :

C'est uniquement par une implication continue dans l'ensemble du cycle de planification, y compris la planification même, la mise en œuvre et la gestion, le suivi et l'évaluation, que les services atteindront les objectifs de performance fixés et maximiseront les bénéfices des opportunités importantes en matière d'apprentissage organisationnel et de processus.

Tendre vers une couverture universelle et durable :

Les dispositions des normes nationales sont universellement applicables à toutes les écoles. L'objectif de toutes les activités doit être de fournir des services EAH/WASH durables dans les écoles et à tous les élèves du Vanuatu.

Offrir des infrastructures de qualité :

Le défi consiste à fournir et à installer des appareils et des infrastructures WASH capables de résister aux contraintes d'épisodes fréquents de catastrophes naturelles et des conditions climatiques croissantes auxquelles le Vanuatu est exposé, pendant une longue période sans nécessiter une maintenance fréquente et gourmande en ressources.

Alignement, partenariats et leadership :

Il convient de tirer parti des partenariats pour exploiter les synergies entre les programmes des différentes parties prenantes et des différents partenaires ; l'alignement de tous les partenaires sur les normes nationales doit être fortement encouragé et devenir, à terme, obligatoire. Le leadership du ministère de l'Éducation et de la Formation, dans la coordination des ministères de tutelle et de leurs départements à différents niveaux, des partenaires de développement, des administrations, des ONG et des autres parties prenantes, doit être renforcé et respecté.

2.5 Théorie du changement

Pour assurer un accès durable aux services EAH/WASH dans les écoles du Vanuatu, le MoET et ses acteurs doivent changer radicalement la manière dont l'EAH/WASH est actuellement abordée dans les écoles. Cette réflexion devrait contribuer à passer d'une approche de construction de matériel à une approche de prestation de services et de développement sectoriel durables. Les changements attendus dans le programme WASH à l'école sont que d'ici 2030, 100% des écoles du Vanuatu auront accès à des installations WASH fonctionnelles et que tous les élèves auront reçu une éducation à l'hygiène et auront démontré de bonnes pratiques d'hygiène. Ces changements doivent être réalisés grâce à l'élaboration d'un plan de travail national, à la budgétisation et au suivi des activités WinS au niveau national, provincial et scolaire. Les quatre conditions sur lesquelles se concentrer pour atteindre ces objectifs sont résumées dans le tableau ci-dessous.



3. PRIORITÉS POLITIQUES

La politique se concentre sur les interventions WASH et les améliorations dans les écoles pour atteindre les objectifs de l'approche WASH 3 étoiles d'ici 2030.

Le programme conjoint de surveillance (JMP) UNICEF/OMS de l'EAH/WASH et l'approche 3 étoiles de l'EAH/WASH dans les écoles définissent les normes minimales pour l'EAH/WASH dans les écoles dans l'échelle EAH/WASH ci-dessous dans les tableaux 1 et 3.

3.1 Eau

3.1.1 Introduction

Un approvisionnement en eau potable suffisant et fiable, disponible en permanence dans les écoles, contribuera à prévenir la propagation de maladies infectieuses et hydriques parmi les élèves/étudiants. Pour assurer la fourniture d'eau potable, il faut s'assurer que l'eau provient d'une source améliorée ou qu'elle est traitée avant d'être bue.

3.1.2 Normes minimales pour l'approvisionnement en eau

3.1.2.1 Quantité d'eau

- Toutes les écoles devraient avoir accès à une source d'eau protégée dans leurs locaux.
- Les sources d'eau (telles que les puits peu profonds) doivent être situées à 30 mètres des toilettes ou des sources d'eaux usées/drainages¹⁷.
- L'eau doit toujours être disponible (par exemple, le point d'eau ne doit pas se tarir pendant la saison sèche, le pompage doit continuer de fonctionner, le robinet ne doit pas être cassé, le tuyau ne doit pas être obstrué, etc.) et en quantité suffisante pour le lavage des mains, le nettoyage et l'autonettoyage.
- L'eau potable doit être disponible tout au long de l'année scolaire.
- Si de l'eau potable est stockée à l'école, les récipients doivent être propres et couverts, et un robinet coudé devrait être installé sur le récipient pour permettre l'extraction de l'eau sans risque de contamination.
- La conception du point d'eau doit être adaptée et accessible aux élèves plus jeunes et aux élèves en situation de handicap.
- Il doit y avoir un drainage/puisard fonctionnel à partir du point d'eau pour éviter la stagnation de l'eau.

Niveau de service	Eau potable
Service de base	Eau potable provenant d'une source d'eau améliorée et l'eau est disponible à l'école
Service limité	Il existe une source d'eau améliorée (eau courante, puits/source protégée, eau de pluie, eau en bouteille) mais l'eau n'est pas disponible au moment de l'enquête.
Pas de service	Eau potable provenant d'une source non améliorée ou absence de source d'eau à l'école.

Tableau 1 : Échelle d'eau JMP

¹⁷Directives sanitaires du Vanuatu, ministère de la Santé 2016-230

https://mol.gov.vu/images/News-Photo/water/DoWR_File/Monitoring_Evaluation/Vanuatu_Building_Code_-_2001.pdf

Le tableau ci-dessous présente les besoins en eau à l'école ¹⁸.

	Taux d'utilisation	Exigences détaillées
École de jour	5 l/élève/jour	Pour les écoles avec toilettes sèches
	15 l/élève/jour	Pour les écoles équipées de toilettes à chasse d'eau manuelle (utilisant un seau)
	45 l/élève/jour	Pour les écoles équipées de toilettes à chasse d'eau
Internats	50 l/élève/jour	Internat avec toilettes sèches
	85 l/élève/jour	Internat avec toilettes à chasse d'eau manuelle (50+35 pour la chasse d'eau)
	130 l/élève/jour	Internat avec toilettes à chasse d'eau (50+80 pour la chasse d'eau)

Table 2; Ratio d'utilisation de l'eau au Vanuatu

3.1.2.2 Qualité de l'eau

- L'eau fournie à l'école doit être exempte de pathogènes et protégée de toute contamination à l'intérieur de l'école.
- Le DRE/DoWR doit procéder à des tests de qualité de l'eau avant de construire tout nouveau type de source d'eau pour l'école et des tests réguliers de l'eau sont recommandés. Cependant, des tests bactériologiques doivent être effectués par le DRE/DoWR lors d'épidémies de maladies d'origine hydrique. Lorsqu'un test effectué par le DRE/DoWR révèle que l'eau est contaminée, l'école doit être prévenue de désinfecter l'eau avant de la consommer, en :
 - Faisant bouillir de l'eau
 - Utilisant des comprimés Aqua, notamment en cas d'urgence.
 - La chloration des réservoirs est recommandée pour les eaux de surface.
 - Promouvoir la désinfection par le soleil (SODIS).
 - Promouvoir la filtration de l'eau.
- Les écoles sont encouragées à nettoyer régulièrement les prises d'eau et les réservoirs de stockage.
- Les surfaces de captage des eaux pluviales, les caniveaux avec déviateur obligatoire de premier rinçage et les réservoirs de stockage de lavage doivent être correctement exploités, entretenus et nettoyés.

3.1.2.3 Localisation et accessibilité

- Un point d'eau potable fiable doit être toujours accessible et disponible pour tous les élèves, y compris les élèves ayant des besoins spéciaux (enfants malvoyants et enfants en fauteuil roulant).
- L'eau potable doit être fournie à des points clairement indiqués, séparément de l'eau fournie pour le lavage des mains et à d'autres fins.
- L'eau potable peut être fournie par un réseau d'eau courante ou par un récipient couvert muni d'un robinet lorsqu'il n'y a pas d'alimentation par canalisation.
- Dissuadez la consommation directe au robinet pour éviter une éventuelle transmission de maladies par celui-ci.

¹⁸ https://mol.gov.vu/images/News_photo/water/DoWR_File/Monitoring_Evaluation/Vanuatu_Building_Code_-_2001.pdf

3.1.2. 4. Accessibilité à l'eau en classe

- a. Tous les élèves sont encouragés à apporter des bouteilles d'eau potable à l'école. Chaque élève doit disposer de deux litres d'eau potable par jour¹⁹.

Mettre à disposition des élèves de l'eau propre et sûre dans ou à proximité de la salle de classe, au moyen de robinets équipés d'un système de drainage adéquat ou en mettant à disposition un récipient de stockage rempli d'eau et relié à une tête de robinet comme lieu de lavage des mains avec du savon à proximité de chaque salle de classe dans les endroits où il n'y a pas de robinet.

3.1.2.5. Eau pour les installations d'hygiène menstruelle

- a. De l'eau en quantité suffisante doit être disponible dans les installations d'hygiène menstruelle ou dans les toilettes pour femmes pour le lavage et le nettoyage.

3.2 Assainissement

3.2.1 Introduction

L'accès à un assainissement adéquat est un droit fondamental de l'homme et l'accès à cet assainissement pour tous est impératif. Il met l'accent sur la fourniture d'installations et de services qui garantissent la gestion sûre des excréments humains, depuis les toilettes jusqu'au confinement et au stockage, jusqu'à l'utilisation sûre et à l'élimination, afin de réduire les effets néfastes sur les utilisateurs et les autres personnes. L'amélioration des services d'assainissement joue un rôle important dans la garantie de la dignité et la réalisation du droit humain à l'assainissement et revêt une dimension sexospécifique importante en raison des différents besoins, en termes d'intimité, de dignité et de sécurité, des filles et des garçons. Le manque d'assainissement adéquat est une cause majeure de maladies infectieuses, telles que la diarrhée, la typhoïde, la dysenterie, le retard de croissance et les infestations de vers, entre autres. Il a un impact sur le bien-être des élèves

Niveau de service	Sanitaire
Service de base	Des installations sanitaires améliorées à l'école qui sont non mixtes et utilisables (disponibles, fonctionnelles et privées)
Service limité	Il existe des installations améliorées (chasse d'eau/chasse manuelle, latrines à fosse avec clapet, toilettes à compostage) mais elles ne sont pas unisexes ou elles sont inutilisables
Pas de service	Installations sanitaires non améliorées ou absence d'installations sanitaires à l'école

Tableau 3 : Échelle d'assainissement JMP

¹⁹Stratégie du secteur de l'éducation et de la formation de Vanuatu 2016-2030

3.2.2 Normes minimales en matière d'assainissement

3.2.2.1 Éviter tout contact avec le contenu des toilettes.

Il faut éviter tout contact des personnes et des animaux tels que les mouches, les rats et les cafards avec les excréments. Cela signifie que les toilettes :

- a. Ne doivent pas avoir de trous dans le sol et sur les côtés de la fosse
- b. Doivent avoir un couvercle ou une moustiquaire sur le trou des toilettes
- c. Ne doivent pas polluer une source d'eau à proximité ;
- d. La dalle doit être nettoyable

Un sol solide qui peut être facilement maintenu propre.

3.2.2.2 Accès et utilisation des toilettes

- a. Des toilettes adaptées aux enfants, en nombre suffisant, accessibles, privées, propres, sécurisées et améliorées, dotées d'installations de gestion de l'hygiène menstruelle, sont fournies et utilisées par tous les élèves, le personnel et les personnes ayant des besoins spéciaux.
- b. Les toilettes pour garçons et filles doivent être séparées pour chaque sexe. Si l'espace disponible le permet, les toilettes pour filles et pour garçons doivent être construites dans des endroits physiquement différents.
- c. Les portes des latrines doivent être verrouillables de l'intérieur pour garantir l'intimité des utilisateurs et doivent être facilement accessibles aux élèves de différents âges et adaptées aux élèves handicapés.
- d. Il est recommandé de verrouiller l'extérieur pour éviter toute utilisation abusive par la communauté.
- e. Il doit y avoir de l'eau à disposition à l'intérieur ou à proximité des latrines pour permettre l'autonettoyage avec de l'eau et du savon.
- f. Il devrait y avoir un bloc de latrines séparé pour les enseignants ; avec au moins une latrine pour les enseignantes et une pour les enseignantes.
- g. Les latrines/urinoirs doivent être adaptés aux enfants (facilement accessibles, pas trop sombres, dans le cas des toilettes, ils doivent être à la hauteur d'un enfant, la taille des fosses ne doit pas être trop grande, etc.).
- h. Les latrines/urinoirs doivent être exempts d'excréments, d'urine stagnante et de mouches.
- i. Il devrait y avoir du matériel de nettoyage disponible pour les latrines/urinoirs comme des balais, des désinfectants, des cendres, etc.

3.2.2.3 Disponibilité : Quantité

Afin de garantir que les installations sanitaires soient suffisantes, les ratios élèves/toilettes et personnel/toilettes suivants sont établis :

Normes d'hygiène – Ratios utilisateurs/toilettes		
Toilettes pour l'école de jour	1 WC fonctionnel : 25 filles ²⁰ 1 WC fonctionnel : 35 garçons ²¹ 1 : 15 Élèves de l'ECCE ²²	Norme actuelle du MoET
Toilettes des internats	1 : 35 garçons ²³ 1 : 25 filles ²⁴	Norme actuelle du MoET
Poste de lavage des mains	1 poste de lavage des installé à proximité des toilettes	

Tableau 4 : Taux d'utilisation des normes d'assainissement

3.3 Services d'hygiène

3.3.1 Introduction

La promotion de l'hygiène est une intervention cruciale dans les écoles. Elle encourage l'enfant à adopter une bonne hygiène dès son plus jeune âge, à l'école comme à la maison, ce qui favorise des comportements sains tout au long de sa vie. Investir dans le changement des comportements et des pratiques d'hygiène des enfants est plus efficace que chez les adultes. Le succès de toute intervention WASH dans les écoles ne sera pas déterminé par le nombre de toilettes construites ou le nombre de pompes manuelles ou de systèmes d'eau installés. Il dépend en grande partie des pratiques des élèves. Les principales interventions en matière d'hygiène comprennent la formation des enseignants, la création et la formation de clubs WASH dans les écoles, l'enseignement de l'éducation à l'hygiène, l'intégration dans les matières principales du programme et lors des journées mondiales désignées (Journée mondiale des toilettes, Journée mondiale de l'assainissement, Journée mondiale de l'eau, Journée mondiale des menstruations).

Niveau de service	Hygiène
Service de base	Installations de lavage des mains avec eau et savon disponibles à l'école
Service limité	Installations de lavage des mains avec eau mais pas de savon disponible à l'école
Pas de service	Pas d'installations pour se laver les mains ou pas d'eau disponible à l'école

Tableau 5 : Échelle d'hygiène JMP

²⁰ Manuel technique du Plan d'amélioration de l'EAH/WASH dans les écoles (WIP) du MoET

²¹ Manuel technique du Plan d'amélioration de l'EAH/WASH dans les écoles (WIP) du MoET

²² Politique de Vanuatu en matière de protection et d'éducation de la petite enfance 2018

²³ Manuel technique du Plan d'amélioration de l'EAH/WASH dans les écoles (WIP) du MoET

²⁴ Manuel technique du Plan d'amélioration de l'EAH/WASH dans les écoles (WIP) du MoET

3.3.2 Norme minimale pour les services d'hygiène

3.3.2.1 Installations de lavage des mains

Toutes les écoles devraient disposer d'au moins un point de lavage des mains fonctionnel pour 35 élèves.

Les points de lavage des mains doivent toujours disposer d'eau propre et de savon en quantité suffisante. Les installations de lavage des mains doivent être situées à un endroit pratique, à proximité des zones de restauration, de l'entrée de la salle de classe, de la cantine scolaire et d'autres points pratiques.

Les postes de lavage des mains doivent être accessibles à tous, y compris aux élèves handicapés, et de différentes tailles pour accueillir tous les élèves.

- Pour les écoles dépourvues de réseau d'eau courante, les *tippy taps* (récipients équipés d'un robinet) sont encouragés pour le lavage des mains avec du savon.
- Il est fortement déconseillé de se laver les mains à l'eau stagnante d'un bol ou d'un plat, car l'eau devient sale et contaminée.
- Les écoles dotées d'un réseau d'eau courante doivent construire des postes de lavage des mains permanents avec des puits de drainage appropriés. Encourager le lavage des mains en groupe supervisé dans les écoles maternelles et primaires.
- Du savon doit être disponible à tout moment dans tous les postes de lavage des mains.

3.4 Promotion de l'hygiène et de l'éducation

3.4.1 Introduction

L'éducation et la promotion de l'hygiène permettent aux enfants et aux personnes de prendre en charge leur santé grâce à des activités EAH/WASH planifiées. Le lavage des mains avec du savon après être allé aux toilettes, avant de toucher et de manger des aliments et après avoir manipulé des déchets peut être maintenu grâce à un approvisionnement en eau adéquat, une utilisation et un entretien appropriés des installations EAH/WASH et un comportement d'hygiène positif de la part de tous les établissements d'enseignement pour une vie saine et un apprentissage de qualité.

L'éducation à l'hygiène doit couvrir les sept comportements d'hygiène clés

- I. Utilisation sécuritaire des toilettes
- II. Eau potable propre
- III. Lavage des mains avec du savon
- IV. Gestion de l'hygiène menstruelle
- V. Hygiène personnelle (lavage du visage, brossage des dents, utilisation de lingettes propres, hygiène des cheveux, etc.)
- VI. Gestion des déchets solides
- VII. Hygiène alimentaire

L'EAH/WASH n'est pas une matière à part entière dans le programme scolaire du Vanuatu, mais elle est inculquée par :

- L'intégration dans la vie scolaire des modules de compétences et de sciences, guidés par la trousse d'outils pédagogiques WASH
- Des programmes parascolaires sponsorisés par l'école et d'événements mondiaux WASH.

Des données anecdotiques montrent que l'enseignement de l'hygiène à l'école favorise les bonnes pratiques d'hygiène chez les élèves.

3.4.2 Normes minimales pour l'éducation à l'hygiène.

- Promouvoir activement l'enseignement de l'EAH/WASH en l'intégrant dans les matières de base du programme scolaire actuel.
- Suivi régulier des écoles par le Bureau provincial de l'éducation pour garantir que l'EAH/WASH est enseigné à l'aide de la boîte à outils éducative.
- Les écoles devraient créer et soutenir des clubs EAH/WASH scolaires qui défendront les pratiques EAH/WASH en participant à des événements mondiaux et nationaux liés à EAH/WASH.
- Les écoles sont également encouragées à utiliser différents forums scolaires tels que des débats, des quiz, des jeux, des sports, des jeux de rôle, des concerts, des clubs de santé et des festivals traditionnels dans la communauté comme moyen de promouvoir l'hygiène dans les écoles.
- Des supports de promotion de l'hygiène en nombre suffisant, tels que des guides d'animation, des affiches, des brochures, des dépliants, du matériel audiovisuel, des jeux, etc., doivent être mis à la disposition des élèves dans les écoles. Des affiches sur l'EAH/WASH doivent être installées à des endroits stratégiques dans toutes les écoles.

3.5 Gestion de l'hygiène menstruelle

3.5.1 Introduction

La gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) est un élément crucial de la politique WinS, car elle est importante pour la dignité, l'égalité des sexes et les droits humains des femmes et des filles. Cette politique reconnaît que les femmes et les filles qui rencontrent des difficultés avec la GHM subiront également des effets négatifs dans de nombreux domaines de la vie, ce qui est pertinent pour les droits humains des femmes et des filles, notamment les droits à la santé, au travail et à l'éducation, ainsi que l'égalité des sexes.

3.5.2 Normes minimales pour la gestion de l'hygiène menstruelle

Besoins en matière d'hygiène menstruelle

Les toilettes des écoles primaires, secondaires et supérieures doivent répondre aux besoins des filles en matière d'hygiène menstruelle. Les éléments suivants doivent être fournis.

Matériel

- Les toilettes pour filles doivent être équipées pour fournir aux filles de l'eau pour se laver et changer leurs serviettes hygiéniques, un support d'hygiène, un banc pour s'asseoir et se reposer et un crochet pour suspendre leurs effets personnels.
- L'élimination des déchets culturellement appropriés vont d'une simple poubelle avec couvercle dans le bloc sanitaire. Les méthodes d'élimination finale des serviettes hygiéniques souillées, allant de l'incinération à l'enfouissement, doivent être intégrées dans la conception des toilettes. Les options de gestion des déchets doivent être décidées en consultation avec les filles et le personnel de l'école.
- Pour les enfants ayant des besoins particuliers, les installations doivent également prévoir l'espace supplémentaire nécessaire aux utilisateurs de fauteuils roulants.

Consommables

- La direction de l'école doit mettre à disposition du savon, des serviettes hygiéniques, des tissus hygiéniques réutilisables et du matériel d'hygiène menstruelle et de nettoyage disponible localement pour que les filles puissent les utiliser à tout moment en cas de besoin.
- Les écoles doivent prévoir un budget pour fournir des consommables adéquats tels que du savon, des serviettes hygiéniques/tissus propres, des poubelles ou des installations d'élimination des déchets à la disposition des élèves et des enseignants. Si possible, les serviettes hygiéniques réutilisables peuvent être encouragées pour minimiser les déchets.

Logiciel/Guide discret sur MHM

- L'école doit désigner une enseignante ou une infirmière scolaire ou une femme membre du SCA comme point focal de la gestion de l'hygiène menstruelle avec laquelle les filles se sentent à l'aise, afin de fournir des conseils avisés aux filles sur des questions et des besoins spécifiques concernant la gestion de l'hygiène menstruelle.
- Former les enseignants et le personnel à la gestion de l'hygiène menstruelle pour compléter l'enseignement scolaire afin de garantir que la GHM soit mise en œuvre plus sérieusement.
- Les changements biologiques dans le corps des filles qui conduisent à des menaces doivent être enseignés aux filles dans les écoles afin de minimiser la peur et la panique lorsqu'elles ont leurs règles.
- Un guide d'affiches MHM sera affiché dans les toilettes des filles pour que celles-ci puissent en savoir plus sur la gestion menstruelle afin d'éviter la propagation des germes lors de la manipulation du sang menstruel.
- Les conseils scolaires et les clubs WASH des écoles doivent régulièrement surveiller et discuter des problèmes liés à la gestion de l'hygiène menstruelle et y apporter des améliorations.

3.6 Exploitation et maintenance

3.6.1 Introduction

L'exploitation et la maintenance (O&M) des installations EAH/WASH impliquent l'exploitation et la maintenance régulières des systèmes EAH/WASH et consistent normalement à inspecter, nettoyer, entretenir, préserver et régler selon les besoins pour assurer la continuité du service. L'entretien et la réparation des installations EAH/WASH des écoles comprennent, entre autres, l'achat de savons, le remplacement des robinets et des pompes, des réseaux de canalisations, le traitement de l'eau au point d'utilisation et la vidange des fosses septiques. Cela garantit un accès continu aux installations de lavage des mains, aux installations sanitaires et à l'eau potable propre et sûre. Si un fonctionnement et un entretien appropriés ne sont pas instaurés, les installations se détérioreront rapidement et cesseront d'offrir les services prévus.

3.6.2 Normes minimales d'exploitation et de maintenance

La responsabilité de l'exploitation et de la maintenance des services EAH/WASH dans les écoles incombe en premier lieu à l'école. Les écoles doivent y parvenir en intégrant l'exploitation et la maintenance dans les dispositifs de gouvernance, de financement et de mise en œuvre dont elles disposent.

Le bureau provincial de l'éducation est chargé d'identifier et de hiérarchiser les écoles qui ont besoin d'un soutien supplémentaire, par exemple la réhabilitation des installations WASH au-delà de la capacité des écoles. Voici les normes d'exploitation et de maintenance de WinS :

- a. La planification et la budgétisation de l'amélioration de l'EAH/WASH doivent être intégrées au plan stratégique de l'école pour la modernisation, l'exploitation et l'entretien de l'EAH/WASH dans les écoles.
- b. Les écoles doivent surveiller le budget EAH/WASH alloué dans le plan stratégique de l'école pour garantir une utilisation complète du financement alloué à EAH/WASH.
- c. Un club WASH dynamique devrait être créé et soutenu dans chaque école.
- d. Désignez une personne responsable des opérations et de la maintenance de WinS, soit de l'école, soit de la communauté.
- e. Effectuer l'exploitation, la réparation et l'entretien réguliers et travailler en étroite collaboration avec l'école et le club WASH de l'école pour effectuer le nettoyage et l'entretien réguliers des installations WASH (assainissement, source d'eau, prise d'eau, gouttières d'eau de pluie, réservoirs de stockage et stations de lavage des mains pour améliorer la qualité de l'EAH/WASH dans les écoles.
- f. Des actions de sensibilisation et de formation sur tous les aspects de l'EAH/WASH doivent être menées auprès des autorités scolaires, du personnel et de tous les écoliers.
- g. Les ministères provinciaux et nationaux de l'Éducation, de la Santé et des Ressources en eau, en partenariat avec les partenaires de développement, les ONG et les OSC, doivent assurer une formation régulière et des visites de supervision de soutien dans les écoles et dispenser une formation technique au bricoleur de l'école.

4. CADRE DE MISE EN ŒUVRE



Figure 2 : Théorie du changement

La théorie du changement est présentée dans la figure 1 ci-dessus. Pour obtenir des changements positifs dans les services EAH/WASH dans les écoles, les parties prenantes à différents niveaux doivent assumer des responsabilités WinS spécifiques pour soutenir les améliorations EAH/WASH dans les écoles. Le cadre de mise en œuvre présenté à chaque niveau est lié au plan de travail de mise en œuvre présenté dans le document de plan de travail distinct WinS 2024-2030.

4.1 Stratégie de mise en œuvre de la politique

4.1.1. Cadre national

Le cadre national permet aux provinces et aux écoles de diriger la mise en œuvre tandis que le niveau national peut fournir une assistance technique et suivre les progrès. Ce cadre comprend.

- Des cadres politiques et stratégiques WinS sont en place et peuvent être utilisés pour la planification.
- Des systèmes de suivi et d'évaluation sont en place pour suivre l'état de l'EAH/WASH dans les écoles.
- Budgétisation et financement, modèles de budget mis à disposition au niveau des écoles et des provinces, et plan d'investissement en capital disponible.
- Outils de promotion de l'EAH/WASH dans les écoles finalisés et mis à disposition des écoles et régulièrement mis à jour.
- Coordonner toutes les activités EAH/WASH dans les écoles au niveau national avec les partenaires et assurer leur conformité.

4.1.2 Capacité des provinces à soutenir la mise en œuvre de l'EAH/WASH dans les écoles.

Les provinces sont responsables de veiller à ce que les écoles de leur province respectent les normes nationales. Elles sont donc chargées d'élaborer un plan provincial pour WinS et de le mettre en œuvre en utilisant le cycle de planification annuel du gouvernement. Les provinces doivent veiller à ce que toutes les écoles bénéficient d'un soutien adéquat en matière de renforcement des capacités sous forme de formation et à ce que les écoles soient régulièrement visitées pour évaluer leur statut en matière d'EAH/WASH et fournir des commentaires positifs sur la manière de l'améliorer. Les provinces doivent examiner chaque année les progrès réalisés dans le cadre du plan de mise en œuvre et le statut réel des écoles en matière d'EAH/WASH.

4.1.3 Les écoles ont la capacité d'évaluer, de planifier et de mettre en œuvre des améliorations dans les services d'éducation à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Les écoles ont la responsabilité première de respecter les normes nationales en matière d'EAH/WASH dans les écoles tout en recevant le soutien des niveaux provincial et national. Les écoles doivent évaluer leur situation et planifier des améliorations en utilisant le plan d'amélioration de l'EAH/WASH. Les plans doivent être intégrés au cycle annuel de planification stratégique de l'école et la subvention de l'école doit être utilisée pour financer les améliorations locales. Alors que le directeur de l'école doit diriger le processus, le conseil scolaire doit superviser et contribuer à ce plan et à sa mise en œuvre. Les enseignants doivent servir de modèle et veiller à ce que l'éducation à l'hygiène soit dispensée. La communauté au sens large doit contribuer au plan, tandis que les élèves bénéficient des services EAH/WASH et agissent en tant que champions des pratiques d'hygiène améliorées au sein de la communauté.

4.1.4 Les infrastructures EAH/WASH des écoles sont développées et répondent aux normes nationales

Bien que les écoles aient la responsabilité première de respecter les normes nationales, tous les investissements en infrastructures ne sont pas à la portée des écoles. Il existe donc une répartition des rôles entre les écoles, la province et le niveau national ; veiller à ce que les infrastructures soient conformes aux normes nationales. Les écoles doivent entreprendre des mises à niveau en utilisant les subventions scolaires et les contributions de la communauté. L'école est également responsable de l'entretien de toutes les infrastructures EAH/WASH.

La province est chargée d'aider les écoles dans ce processus et doit leur offrir des conseils et un soutien technique. La province est également chargée d'identifier les lacunes qui dépassent les capacités des écoles et de les soutenir en élaborant des projets ou en donnant la priorité aux subventions/plans provinciaux qui peuvent aider les écoles. La province est également chargée de collaborer avec les parties prenantes provinciales pour soutenir les activités liées à l'EAH/WASH.

Le niveau national est responsable du soutien aux investissements en capital dans les écoles au niveau national et les infrastructures WASH font partie de cette infrastructure. Une analyse des lacunes doit être entreprise pour comprendre le déficit d'infrastructure par rapport aux normes actuelles. Cet écart doit être davantage chiffré et un plan d'investissement en capital pour WinS-WASH peut être autonome ou intégré aux plans d'investissement en capital existants du MoET. Le MoET est chargé de défendre et de mobiliser des options de financement pour financer ce plan. Ce plan d'investissement en capital doit être mis en œuvre et suivi.

4.2 Rôles et responsabilités à différents niveaux

Le tableau ci-dessous décrit les rôles et responsabilités des parties prenantes de WinS à différents niveaux.

Niveaux	Responsabilités
Niveau national	• Développer et superviser la mise en œuvre du cadre politique, de planification et de budgétisation de l'EAH/WASH dans les écoles. • Opérationnaliser l'intégration de l'EAH/WASH dans les plans d'affaires des départements, des unités et des provinces. • Utiliser le financement scolaire pour soutenir le WASH dans le cadre du Plan stratégique scolaire (SSP) en utilisant la subvention scolaire et suivre l'utilisation de la subvention scolaire pour le WASH. • Suivre l'état de l'EAH/WASH avec l'intégration des indicateurs EHA dans le VEMIS et élaborer un rapport analytique. • Développer un plan d'investissement en capital et plaider en faveur d'une augmentation des fonds alloués à WinS. • Fournir des conseils techniques et un renforcement des capacités aux provinces sur WinS. • Fournir des conseils techniques et des documents aux écoles pour améliorer les services EAH/WASH
Niveau provincial	• Élaborer des plans provinciaux WinS en coordination avec les intervenants provinciaux et examiner régulièrement les progrès. • Planifier et budgétiser l'EAH/WASH dans les écoles en utilisant le cycle de planification annuel. • Soutenir les écoles dans la mise en œuvre de la planification de l'amélioration de l'EAH/WASH en dispensant des formations sur la planification de l'amélioration de l'EAH/WASH, une boîte à outils pédagogique et la construction pour les directeurs d'école, et en effectuant des visites de suivi régulières. • Surveiller et assurer la conformité des écoles par rapport aux normes. • Identifier les écoles qui ont besoin d'aide et élaborer des dossiers d'investissement.
Niveau scolaire (Primaire et Secondaire)	
Conseil d'école et association de la communauté scolaire	• Superviser les services EAH/WASH fournis à l'école, approuver les plans d'amélioration et surveiller leur mise en œuvre. • Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique des écoles et assurer l'intégration de l'EAH/WASH dans les activités des écoles. • Consulter et mobiliser la communauté et les administrateurs de la zone sur le plan d'amélioration et de mise en œuvre de l'EAH/WASH. • Valider l'achèvement des travaux de construction des installations EAH/WASH • Le conseil scolaire et la communauté scolaire veilleront à ce que les communautés et les parents : ○ Agissent en tant que modèles et encouragent les enfants à adopter un bon comportement d'hygiène ○ Contribuent à l'école en mettant à disposition des matériaux locaux, de la main-d'œuvre et des ressources mobilisées pour assurer des services EAH/WASH de qualité. ○ Choisissent un représentant de la communauté pour être membre du conseil d'école
Directeur d'école	• Veiller à ce que les services WASH soient conformes aux normes nationales. • Diriger l'élaboration d'un plan d'amélioration de WinS (WIP) • Planifier et budgétiser le WIP dans le plan stratégique scolaire.

Niveaux	Responsabilités
	• Collaborer avec le conseil d'école sur le cycle du plan stratégique de l'école, de l'évaluation à la planification et à la mise en œuvre. • Utiliser la subvention scolaire pour l'EAH/WASH dans l'école conformément au plan stratégique. • Superviser la mise en œuvre d'activités telles que les clubs WASH, la sous-traitance d'hommes à tout faire dans les écoles. • Participer à la formation EAH/WASH pour les directeurs d'école. • Évaluer l'état WASH à l'aide d'une surveillance 3 étoiles et mettre à jour les informations dans VEMIS. • Le directeur peut s'assurer que les enseignants : ○ Participent à l'élaboration du plan d'amélioration EAH/WASH (WIP) et suivre sa mise en œuvre. ○ Entreprennent et contribuent à la mise en œuvre du WIP. ○ Mettent en œuvre des activités d'éducation à l'hygiène telles que le lavage des mains en groupe en utilisant le programme et la boîte à outils pédagogiques. ○ Agissent comme modèle en matière de pratiques d'hygiène à l'école et dans la communauté. • Le directeur veillera à ce que les élèves de l'école : ○ Reçoivent des services d'éducation de qualité WASH comprenant des services WASH et une éducation à l'hygiène. ○ Agissent comme modèle dans les écoles et dans la communauté au sens large et encouragent les autres à adopter de meilleurs comportements en matière d'hygiène. ○ Participent à des campagnes qui contribuent à l'amélioration des services et des comportements EAH/WASH dans les écoles et la communauté au sens large. ○ Utilisent les infrastructures scolaires de bonne foi et contribuent à la propreté et à la durabilité des services EAH/WASH. ○ Contribuent aux services EAH/WASH en participant aux activités planifiées par les clubs EAH/WASH des écoles
ONG et agences partenaires	• Soutenir la mise en œuvre de cette politique nationale et de ces plans au niveau national, provincial et/ou scolaire. • Fournir un soutien technique et financier au niveau national au MoET pour renforcer le cadre national. • Plaider en faveur de l'amélioration des services EAH/WASH dans les écoles à tous les niveaux. • Contribuer au financement du plan d'investissement en capital. • Soutenir la création d'une base de connaissances pour l'EAH/WASH dans les écoles avec l'élaboration de documents, de recherches, etc. • Soutenir les provinces dans la mise en place de formations au niveau provincial et scolaire, soutenir les réunions de suivi et d'évaluation au niveau provincial. • Soutenir les améliorations des services EAH/WASH au niveau scolaire en entreprenant des projets au nom de la province pour soutenir la fourniture de services WinS dans les écoles.
Ministère de la Santé	• Fournir une assistance et un soutien à la mise en œuvre d'activités d'éducation à l'hygiène. • Soutenir les écoles lors de la célébration de différentes journées mondiales désignées. • Organiser des formations WASH dans les écoles

Niveaux	Responsabilités
Département des ressources en eau	• Fournir une assistance et un soutien pour la mise en œuvre des plans de sécurité et de sûreté de l'eau dans les écoles. • Effectuer des tests de qualité de l'eau sur les nouvelles sources d'eau avant la construction. • Effectuer régulièrement des tests de qualité de l'eau sur les approvisionnements en eau des écoles. • Conseiller les écoles sur les différentes méthodes de traitement de l'eau. Mener des formations techniques pour les hommes à tout faire des écoles ainsi que pour les comités scolaires et les enseignants.
Ministère de l'Intérieur	• Utiliser la plateforme PTAC pour soutenir les initiatives WASH. • Les administrateurs de zone soutiennent les initiatives WASH dans les écoles.

Tableau 6 : Rôles et responsabilités

5. SUIVI, ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET RAPPORTS

Le suivi est utilisé pour évaluer les progrès et garantir la responsabilisation. Le suivi est bien plus que la collecte d'informations pour « voir comment les choses se passent ». Il vise à améliorer les programmes et les activités sur le long terme. Le suivi implique de vérifier, de comprendre les résultats de la vérification et d'agir ensuite pour améliorer une situation. L'action doit, bien entendu, être menée au niveau le plus bas possible, avec des contre-vérifications pour s'assurer que la situation s'est améliorée.

Le suivi de l'EAH/WASH dans les écoles a pour objectif d'obtenir des informations qui seront utilisées pour planifier et prendre des décisions sur l'allocation des ressources pour les améliorations de l'EAH/WASH afin d'en assurer la durabilité. Les données mettront en évidence l'ampleur du problème et seront utiles pour élaborer un plaidoyer fondé sur des données probantes, évaluer les progrès et évaluer les interventions

5.1 Indicateurs de suivi

Les indicateurs sont des « signaux » qui montrent si les directives ont été suivies et si les normes ont été atteintes dans un projet ou un programme EAH/WASH dans les écoles. Un indicateur est un facteur ou une variable quantitative ou qualitative qui fournit un moyen simple et fiable de mesurer les résultats, de refléter les changements liés à une intervention ou d'aider à évaluer la performance d'un acteur du développement. L'indicateur 3 étoiles WinS est un outil de suivi de WinS.

La note minimale que toutes les écoles doivent s'efforcer d'atteindre est un score de 2 étoiles conformément à l'approche 3 étoiles de l'EAH/WASH à l'école. Le MoET a développé et intégré le module d'indicateurs WinS 3 étoiles dans le VEMIS. Les écoles évalueront et saisiront les données WinS dans le système à surveiller par rapport aux indicateurs 3 étoiles au moins une fois par an. Les indicateurs WinS détaillés sont présentés à l'annexe 2.

5.2 Apprentissage et comptes-rendus

L'apprentissage dans le domaine de l'EAH/WASH peut être réalisé par le biais de réunions régulières d'évaluation WinS organisées aux niveaux national et provincial pour évaluer les résultats de la mise en œuvre et les indicateurs de résultats du plan de travail. Des progrès ou des améliorations forts, modérés et lents dans le domaine de l'EAH/WASH peuvent être identifiés et des stratégies renforcées pour davantage d'améliorations. Les écoles et les provinces sont encouragées à élaborer des études de cas sur l'EAH/WASH qui peuvent informer et enseigner aux autres les améliorations apportées à l'EAH/WASH ainsi que les défis rencontrés lors de la mise en œuvre. Encouragez les visites d'échange nationales et internationales pour apprendre et partager les réalisations et les défis du programme EAH/WASH dont d'autres peuvent bénéficier.

5.3 Définitions des termes clés

Installation sanitaire améliorée Une installation sanitaire « améliorée » est une installation qui sépare de manière hygiénique les excréments humains du contact humain. Il s'agit notamment de toilettes à chasse d'eau ou à chasse d'eau manuelle, de latrines à fosse avec clapet, de toilettes à compostage, de toilettes non mixtes et qui sont fonctionnelles.

Toilettes utilisables : signifie des toilettes/latrines accessibles aux élèves (portes déverrouillées ou une clé toujours disponible), fonctionnelles (les toilettes ne sont pas cassées, le trou des toilettes n'est pas bouché et l'eau est disponible pour les toilettes à chasse d'eau/à chasse d'eau manuelle) et privées (il y a

des portes fermables qui se verrouillent de l'intérieur et il n'y a pas de grands espaces dans la structure). Dans un contexte scolaire, la superstructure des toilettes est aussi importante que la sous-structure.

Une **source d'eau potable améliorée** est une source qui, par sa construction, protège adéquatement la source de la contamination extérieure, en particulier des matières fécales. Les « sources d'eau améliorées » dans un environnement scolaire comprennent :

- Des systèmes d'approvisionnement en eau directs et indirects, protégés contre la contamination, ainsi que des réservoirs de stockage sont disponibles dans les écoles.
- Puits/sources protégés, y compris les forages/puits tubulaires, les puits creusés protégés et les sources protégées.
- Système de récupération des eaux pluviales.
- **Toilettes séparées pour un seul sexe/genre** Il existe des toilettes séparées réservées aux femmes et aux hommes à l'école.

Source d'eau limitée : Il existe une source d'eau améliorée (eau courante, puits/source protégé, eau de pluie, eau en bouteille) mais l'eau n'est pas disponible au moment de l'enquête.

Pas de services d'eau : Eau potable provenant d'une source non améliorée ou absence de source d'eau à l'école.

Assainissement de base : Installations sanitaires améliorées à l'école, non mixtes et utilisables (disponibles, fonctionnelles et privées)

Assainissement limité : Il existe des installations améliorées (chasse d'eau/chasse manuelle, latrines à fosse avec clapet, toilettes à compostage) mais elles ne sont pas unisexes ou inutilisables.

Absence d'assainissement : Installations sanitaires non améliorées ou absence d'installations sanitaires à l'école

Pas de services d'hygiène : Pas d'installations de lavage des mains disponibles ni d'eau disponible à l'école.

Hygiène limitée : Installations de lavage des mains avec eau mais pas de savon disponible à l'école

ANNEXE 1. ANALYSE DE LA SITUATION

1. Eau

L'enquête 2016 du ministère de l'Éducation et de la Formation (MOET) sur les écoles primaires a montré que 2,5% des écoles n'avaient pas accès à l'eau ou avaient accès à une eau insalubre ²⁵. Presque toutes les îles du Vanuatu connaissent des déficits hydriques pendant la saison sèche annuelle, de mai à novembre, et avec l'accélération du changement climatique et les changements de conditions météorologiques provoquant des cyclones tropicaux destructeurs, des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des glissements de terrain, la disponibilité d'une eau sûre et sécurisée est soumise à une pression croissante.

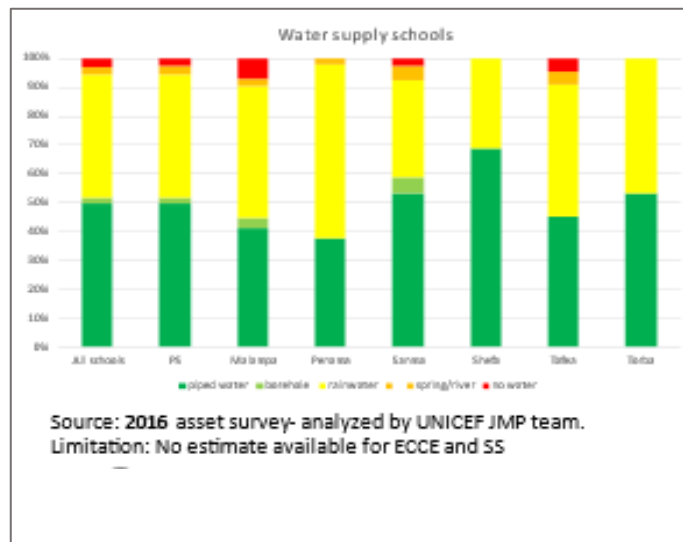


Figure 3 : Accès à l'eau dans les écoles.

Un rapport d'évaluation rapide des systèmes d'approvisionnement en eau des écoles après les TC Judy et TC Kevin en 2023 a montré que plus de 43% des 748 écoles interrogées ont déclaré que l'eau disponible à l'école était uniquement suffisante pour cuisiner et boire, mais pas pour l'hygiène quotidienne, ce qui devenait plus critique pendant la saison sèche. L'inventaire des sources d'eau du DRE/DoWR (2016) a révélé que la plupart des réservoirs de stockage d'eau de pluie n'atteignent jamais leur pleine capacité en raison de gouttières de toit cassées.

Une étude indépendante réalisée en 2016 par Foster a examiné les pompes manuelles et les réservoirs d'eau de pluie dans 13 zones rurales du Vanuatu et a également constaté qu'environ la moitié des échantillons d'eau étaient contaminés par E. coli ²⁶. Les résultats de ces études montrent les risques élevés de contamination auxquels sont confrontés les systèmes d'approvisionnement en eau des écoles.

²⁵Enquête sur les actifs du MoET 2016, analysée par l'équipe JPM de l'UNICEF. Aucune estimation disponible pour l'ECCE et le SS.

²⁶Foster, Ted, « Lier l'utilisation des eaux souterraines, les précipitations et les sources d'eau alternatives dans les zones rurales du Kenya, du Cambodge et du Vanuatu », Conférence sur l'eau et la santé de l'UNC, 17 octobre 2017

2 Assainissement

Le graphique montre les types d'installations sanitaires courantes dans les écoles primaires du Vanuatu. Les formes les plus courantes sont les suivantes.

- Latrines traditionnelles (36%)
- Latrines améliorées ventilées (23%)
- Latrines à fosse (21%)
- Toilettes à chasse d'eau (20%)

Une analyse plus approfondie a montré que seulement 60% des toilettes scolaires sont équipées de toilettes séparées par sexe.

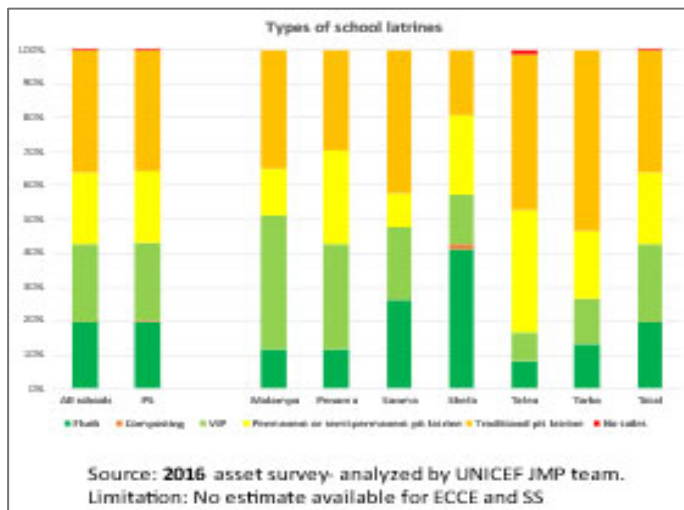


Figure 4 : Accès à l'assainissement au Vanuatu

3 Services d'hygiène

La quantité d'eau disponible dans les écoles et les longues périodes de sécheresse sans pluie ont un impact sur les bonnes pratiques d'hygiène. Une étude menée à Penama en 2019 a révélé que seulement 19% des élèves se LAVENT les mains avec du savon à deux moments critiques chaque jour (après être allé aux toilettes et avant de manger) et que la priorité absolue pour tous les élèves est la disponibilité de l'eau et du savon pour se laver les mains dans des installations propres et bien entretenues ²⁷. Le résultat du programme pilote 3 étoiles WASH dans les écoles de Penama montre qu'il est plus difficile d'améliorer le taux de pratiques de changement de comportement dans les écoles que celui d'amélioration de l'assainissement et de l'eau dans les écoles.

4 Hygiène et éducation

- a. L'EAH/WASH est enseigné dans les écoles comme prévu par le MoET à l'aide de la trousse à outils éducative.
- b. Un certain nombre d'écoles n'ont pas encore mis en place de clubs WASH. Un rapport de 2023 sur les écoles de promotion de la santé de la province de Sanma a déclaré que les 30 écoles de promotion de la santé sélectionnées dans la province n'avaient pas encore mis en place de clubs WASH scolaires. Les clubs WASH des écoles actives promeuvent activement les programmes extrascolaires par le biais de journées mondiales désignées (c'est-à-dire la Journée mondiale du lavage des mains).

5 Gestion de l'hygiène menstruelle

Il est important d'avoir des toilettes améliorées, mais il est également primordial d'avoir des toilettes améliorées qui prennent en compte la sécurité des utilisateurs des toilettes. Il existe peu d'installations de GHM dans les écoles qui offrent intimité, sécurité et sûreté aux filles pour gérer leurs règles. Une enquête CAP menée en 2019 par Live and Learn a révélé que 30,3% des filles interrogées dans 20 écoles de Penama préfèrent rester à la maison lorsqu'elles ont leurs règles et évitent de venir à l'école en raison du manque

²⁷Vivre et apprendre. Recherche formative sur les obstacles à la formation d'habitudes EAH/WASH et à l'EAH/WASH inclusive dans les écoles du Vanuatu, 2019
https://moet.gov.vu/docs/policies/Formative%20Research%20on%20Barriers%20to%20WASH%20Habit%20Formation%20&%20Inclusive%20WASH%20in%20Schools%20in%20Vanuatu_2019.pdf

d'intimité, de sécurité et de sûreté des toilettes scolaires. L'EAH/WASH les empêche de gérer leurs règles à l'école.¹

6 Opérations et maintenance

Les responsabilités en matière d'exploitation et de maintenance des installations EAH/WASH pour les améliorations des installations EAH/WASH dans les écoles sont souvent ignorées. En outre, les ressources humaines techniques disponibles au niveau des écoles et des provinces sont limitées, le financement des opérations et de la maintenance EAH/WASH est limité, la coordination et la collaboration entre les communautés scolaires, les conseils/comités scolaires et la direction des écoles sont faibles et le suivi est insuffisant. Un guide de planification des améliorations EAH/WASH élaboré par le MoET visait à aider les écoles à améliorer leurs installations et pratiques EAH/WASH, mesurées par rapport à l'approche 3 étoiles de WinS, aux normes minimales de qualité (MQS) liées à WinS et sur le Plan national de développement durable (NSDP)

ANNEXE 2. INDICATEURS WINS

Indicateurs de résultats	Indicateurs de sortie
<u>WASH dans la gestion scolaire.</u> Le programme national WASH dans les écoles est efficacement renforcé pour répondre aux normes nationales WASH dans les écoles.	• WinS /HPS adopté et pourvu au sein de la structure du MoET. • WinS est approuvée et diffusée dans toutes les provinces. • L'état de l'EAH/WASH dans les écoles est surveillé et analysé chaque année sur la base des données du VEMIS, y compris les tableaux de bord provinciaux. • Des kits scolaires WASH sont élaborés et diffusés dans toutes les provinces. • Les écoles utilisent 10% ou plus de la subvention scolaire pour les améliorations WASH. • Les six provinces ont été consultées sur l'EAH/WASH dans les écoles et ont mis en place des plans provinciaux pour améliorer l'EAH/WASH dans les écoles. • Les six provinces ont intégré l'EAH/WASH dans leurs plans d'affaires. • Les six provinces ont 100% des points focaux scolaires formés sur l'EAH/WASH dans les écoles. • Les six provinces effectuent chaque année des visites dans les écoles pour vérifier l'état de l'EAH/WASH dans les écoles. • Les six provinces procèdent à un examen régulier des progrès réalisés par rapport au plan de mise en œuvre et à l'état de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les écoles de la province. • Les écoles ont été formées sur WinS et ont mis en place un plan d'amélioration WASH.
<u>Eau</u> Toutes les écoles disposent à tout moment d'eau propre en quantité suffisante pour boire, cuisiner, préparer les aliments, se laver, assurer l'assainissement et l'hygiène.	• De l'eau potable provenant d'une source améliorée est disponible à l'école et est régulièrement entretenue pour minimiser la contamination. • L'école traite régulièrement l'eau potable (ébullition, filtrage, SODIS ou chloration) • Tous les élèves disposent d'une tasse ou d'une bouteille d'eau personnelle pour boire. • La plupart des points d'eau sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux petits enfants. • Les écoles disposent de réservoirs d'eau de réserve dans l'enceinte de l'école.
<u>Sanitaire</u> Les toilettes scolaires utilisées par tous les élèves et les enseignants sont améliorées, fonctionnelles, propres, non	• Les toilettes sont améliorées (par exemple, à chasse d'eau, à compost, à fosse avec clapet, VIP), non mixtes, privées, accessibles et fonctionnelles. • Le ratio élèves/toilettes fonctionnelles ne doit pas dépasser 25 :1 pour les filles et 35 :1 pour les garçons. • Au moins 1 toilette pour garçons et 1 toilette pour filles sont accessibles aux enfants moins valides et plus petits.

Indicateurs de résultats	Indicateurs de sortie
mixtes, privées et verrouillables de l'intérieur.	Le papier toilette est régulièrement fourni par l'école.
<u>Hygiène</u> Tous les élèves de toutes les écoles adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et ont accès à des installations fonctionnelles de lavage des mains avec de l'eau courante et du savon aux moments critiques.	- Toutes les écoles disposent d'installations de lavage des mains fonctionnelles en nombre suffisant, avec de l'eau courante et du savon, ainsi que d'un système de drainage/drainage fonctionnel, situées à proximité des toilettes et dans d'autres zones stratégiques. - Lavage des mains au savon par au moins 75% des élèves aux moments critiques (avant les repas et après être allé aux toilettes) - La plupart des techniques de lavage des mains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux enfants plus petits. - Le lavage quotidien des mains en groupe, supervisé, à l'eau courante et au savon est pratiqué par tous les élèves de toutes les écoles primaires et de l'ECCE.
<u>Éducation WASH</u> Les élèves acquièrent de bonnes connaissances en matière d'EAH/WASH et pratiquent de bonnes pratiques de toilettes et d'hygiène dans leur école.	- Les étudiants apprennent l'EAH/WASH à travers l'intégration des sujets EAH/WASH dans l'environnement scolaire normal et dans les matières du programme scientifique. - Toutes les écoles disposent de clubs EAH/WASH actifs qui promeuvent les bonnes pratiques EAH/WASH dans les écoles. - Les supports IEC liés à l'EAH/WASH sont affichés dans les salles de classe et à des endroits stratégiques. - Des journées mondiales (Journée mondiale des toilettes, Journée mondiale de l'eau, Journée mondiale du lavage des mains, Journée mondiale des menstruations) sont organisées dans les écoles pour promouvoir l'apprentissage de l'EAH/WASH.

Indicateurs de résultats	Indicateurs de sortie
<u>MHM</u> Les filles qui ont leurs règles dans les écoles primaires et secondaires se sentent en sécurité et à l'aise pour gérer leurs règles à l'école	• Dans les écoles, les filles apprennent les changements biologiques qui surviennent dans leur corps et les bonnes pratiques de gestion des menstruations. • Les toilettes réservées aux femmes dans les écoles sont sécurisées par des serrures de l'intérieur. • Les toilettes pour femmes disposent d'eau à des fins de nettoyage. • L'école met régulièrement à la disposition des adolescentes et des enseignantes des fournitures d'hygiène menstruelle dans les écoles primaires et secondaires. • Les écoles disposent de suffisamment de méthodes d'élimination des MHM.
<u>Opérations et maintenance</u> Les écoles bénéficient d'améliorations en matière d'EAH/WASH et ont accès à des installations EAH/WASH mieux entretenues et accessibles à tous les élèves.	• Analyse des écarts achevée et plan d'investissement en capital disponible au niveau des écoles. • Un événement de plaidoyer organisé pour augmenter l'allocation de fonds pour l'EAH/WASH dans les écoles. • Au moins 50% du plan d'investissement en capital a reçu un financement. • L'homme à tout faire de l'école est formé sur l'EAH/WASH et les infrastructures EAH/WASH

Tableau 7 : Indicateurs WinS

Cette politique a été élaborée avec le soutien technique et financier de
l'UNICEF et du gouvernement néo-zélandais.

